

25 juin 2024

Communiqué de presse

Université de Strasbourg

Motion adoptée par le Congrès de l'Université de Strasbourg : le congrès s'engage à défendre les valeurs de l'université aux prochaines élections législatives

Les membres du congrès de l'Université de Strasbourg s'opposent à la mise en danger des valeurs de l'université, héritière de l'humanisme, et défendront avec leurs concitoyennes et concitoyens ces valeurs avec leurs bulletins de vote le 30 juin et le 7 juillet prochains. Cette motion a été adoptée lors du Congrès de l'Université de Strasbourg dans sa séance du 25 juin 2024 par 87 voix pour et 3 abstentions.

Dimanche 9 juin, au soir des élections européennes, le président de la République a dissous l'Assemblée nationale, offrant à des partis d'extrême droite en position de force des perspectives réelles d'arriver au pouvoir. Le Congrès de l'Université de Strasbourg, rassemblant les représentantes et représentants élus des conseils centraux et du comité social d'administration d'établissement, veut souligner la gravité des conséquences que cela pourrait avoir sur l'enseignement supérieur et la recherche.

La formation et la recherche scientifique, la transmission des connaissances et la production de nouveaux savoirs, missions que la société et l'ensemble de nos concitoyens et concitoyennes nous ont confiées, sont des choses fragiles qui ont besoin d'être protégées. Elles nécessitent une totale liberté de pensée, fondée sur les libertés d'information et d'expression. Elles impliquent le respect de la liberté académique, selon l'article L952-2 du code de l'éducation qui a une valeur constitutionnelle, disposant que « les enseignants-chercheurs, les enseignants et les chercheurs jouissent d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de leurs activités de recherche ». Quant à l'article L811-1, il garantit aux usagers, étudiants et étudiantes « la liberté d'information et d'expression à l'égard des problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels » qu'il « exercent cette liberté à titre individuel et collectif ». L'ensemble des personnels BIATPSS doit également bénéficier de cette liberté d'expression, en particulier quand ceux-ci exercent leurs droits syndicaux. C'est cette ouverture qui permet échange, originalité, curiosité, conditions de l'émergence de nouvelles connaissances.

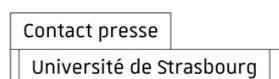
L'extrême droite est porteuse d'une idéologie qui s'attaque à cette liberté de pensée, qui veut contrôler à la fois la capacité des universitaires et des étudiantes et étudiants à s'exprimer et les sujets qu'ils et elles peuvent aborder, qui veut contrôler nos établissements pour l'accueil de talents et d'idées venant d'étudiants et étudiantes comme de chercheuses et de chercheurs étrangers. L'extrême droite veut aussi restreindre le nombre d'emplois publics, ce qui aura des effets délétères sur les missions de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les conséquences de telles limitations sont graves, par l'affaiblissement de l'université française et des établissements de recherche, par l'appauvrissement de leur enseignement et de leur recherche et, in fine, par les effets à plus long terme sur le rayonnement et la richesse intellectuelle comme financière de notre pays.

L'Université de Strasbourg, héritière de l'humanisme, médaillée de la Résistance, européenne et internationale, ne peut pas laisser les valeurs qui la fondent être mises en danger. Pour cette raison, nous, membres du Congrès de l'Université de Strasbourg, défendrons avec nos concitoyennes et concitoyens ces valeurs avec nos bulletins de vote le 30 juin et le 7 juillet prochains.

Le congrès de l'Université de Strasbourg

(CA - Conseil d'administration, CAC - Conseil académique, CSAE - Comité social)



Alexandre Tatay - Attaché de presse
+33.6 80 52 01 82 / tatay@unistra.fr